

# Bordereau de signature

Procès Verbal CCAS du 10 février 2023  
rectifié

Signataire	Date	Annotation
Pastell Pastell, Pastell	21/02/2023	Action : Visa
Audrey AROUS, DGS de la commune de AUCHY LES MINES	23/02/2023	Action : Visa
Jean-Michel LEGRAND, Maire de la commune de AUCHY LES MINES	23/02/2023	<b>Action : Signature</b>  Certificat au nom de <u>JEAN-MICHEL LEGRAND</u> (MAIRE , COMMUNE D'AUCHY LES MINES) , émis par <u>Certinomis - AA et Agents</u> , valide du 07 juil. 2020 à 12:06 au 07 juil. 2023 à 12:06.
		<b>Action : Fin de circuit</b>

Dossier de type : IP AUCHY LES MINES SOCIAL // Visa DGS et signature Maire

# VILLE D'AUCHY - LES - MINES

Département du Pas-de-Calais

## Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale

### Procès-Verbal de séance Réunion du 10 février 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 10 février à 14 heures 30, les membres de la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale se sont réunis, dans le lieu ordinaire de leurs séances sur la convocation de Monsieur Jean-Michel LEGRAND, Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Etaient présents : M. Jean-Michel LEGRAND, Président.

Mmes Anne-Marie CRETON-DELOBELLE - Joëlle FONTAINE - Jacqueline BEAUCOURT-FATOUX - Carine LEGRAND-PARQUET - Drepha HAFID - Martine QUEVA-LELONG - Myrtal PARQUET-GIENDA-SAHNOUNE - Sylvette BARROIS-DELABY - M. Roland PILON - Bernard FOULON et Pascal SENSE

Ont donné procuration :

Mme Annie DRUELLE-CARPENTIER a donné procuration à Mme Joëlle FONTAINE.

Mme Marina MAILLY-NICODEME a donné procuration à Mme Myrtal PARQUET-GIENDA-SAHNOUNE.

Absent excusé : M. Jean-Claude RIBU.

Assistaient à la réunion : Mme Anne-Marie CRETON-DELOBELLE, secrétaire de séance.

Mme Florence CORDONNIER, responsable du CCAS.

Mme Audrey AROUS – DGS de la ville d'Auchy les Mines (excusée).

---oOo---

### Ordre du jour :

1. Approbation du Procès-Verbal du 4 novembre 2022.
2. VOYAGE DES AINES du 23 mars 2023 : choix du transporteur.
3. SEMAINE BLEUE – goûter dansant : date et choix de l'animateur.
4. Barème des bons alimentaires.
5. Don au CCAS.
6. Questions diverses.

---oOo---

Convocation en date du 1<sup>er</sup> février 2023.

Ouverture de la séance à 14 h 30.

Il est procédé à l'appel des membres du Conseil d'Administration.

Le quorum étant atteint, la séance peut débuter sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LEGRAND, Président du CCAS. Mme Anne-Marie CRETON-DELOBELLE est nommée secrétaire de séance.

---oOo---

## **1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL du 4 NOVEMBRE 2022**

Aucune observation n'étant formulée sur le compte rendu de la dernière réunion, celui-ci est adopté à l'unanimité.

## **2.VOYAGE DES AINES DU 23 MARS 2023 : CHOIX DU TRANSPORTEUR**

➤ Délibération CCAS n°2023-47

Monsieur le Président expose à l'assemblée le programme du VOYAGE DES AINES qui aura lieu le JEUDI 23 MARS 2023 : la visite de la distillerie Persyn à HOULLE et le repas dansant à la Guinguette de TILQUES. Cette journée est proposée aux personnes âgées de 60 ans et plus domiciliées à AUCHY LES MINES, à leur conjoint plus jeune ainsi qu'aux élus du Conseil Municipal et du CCAS d'AUCHY LES MINES. Il présente les devis de transport des différentes compagnies.

La Commission Administrative du CCAS, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ACCEPTE la proposition de transport pour le VOYAGE DES AINES du JEUDI 23 MARS 2023 par les autocars JULES BENOIT, sise PA des oiseaux, rue des colibris, BP 193 – 62304 LENS Cédex.
- DECIDE de payer le montant de la prestation fixé par les autocars JULES BENOIT.

## **3. SEMAINE BLEUE – GOUTER DANSANT : DATE ET CHOIX DE L'ANIMATEUR**

➤ Délibération CCAS n°2023-48

Monsieur le Président informe l'assemblée que la semaine bleue se déroulera cette année sur le plan national du 8 AU 15 octobre 2023. Il propose de renouveler cette année l'après-midi dansant avec goûter qui rencontra un vif succès l'an dernier auprès de nos aînés. La date retenue sera le mercredi 18 octobre 2023 à la salle St Michel, place Jean Jaurès en raison des travaux du restaurant scolaire. L'entrée sera gratuite et proposée aux personnes âgées d'AUCHY LES MINES de 60 ans et plus. Il présente plusieurs devis d'animation et la Commission porte son choix sur Monsieur Philippe DELIGNY de l'orchestre SENSATION.

La Commission Administrative, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le devis de Monsieur Philippe DELIGNY, orchestre SENSATION, sise 59 rue Pasteur 62122 LABEUVRIERE, animateur musical, pour la prestation du goûter dansant le mercredi 18 octobre 2023 d'un montant de 600 €uros TTC (six cents Euros).

## **4.BAREME DES BONS ALIMENTAIRES**

➤ Délibération CCAS n°2023-49

Monsieur le Président demande à la Commission Administrative du CCAS de revoir le barème d'attribution des bons alimentaire suite à l'arrêt de l'activité de « Ma p'tite épicerie » association solidaire. Le barème d'éligibilité est modifié par rapport au barème décidé le 11 février 2022 et le montant des bons « alimentation » est revu à la hausse en raison de l'inflation. Il rappelle que le calcul pour l'attribution de ces aides se déroule comme suit : toutes les ressources du foyer sont prises en compte, seul le loyer est considéré comme une charge déductible. La cantine « tarif social » concerne les enfants fréquentant les écoles primaires et maternelles d'AUCHY les MINES.

Le barème proposé est le suivant :

NOMBRE DE PERSONNE	BAREME	ALIMENTATION	VIANDE
1 personne	453 €	15 €	22 €
2 personnes	644 €	15 €	25 €
3 personnes	766 €	17 €	28 €
4 personnes	964 €	17 €	31 €
5 personnes	1139 €	18 €	35 €
6 personnes	1322 €	18 €	37 €
7 personnes	1561 €	19 €	40 €
8 personnes	1762 €	19 €	42 €
9 personnes	1963 €	20 €	45 €
10 personnes	2 165 €	20 €	46 €

La Commission Administrative, après en avoir délibéré DECIDE, à l'unanimité, de modifier le barème d'attribution des bons alimentaires ainsi que le montant des bons « alimentation ». La présente décision est applicable dès ce jour.

## 5.DON AU CCAS

➤ Délibération CCAS n°2023-50

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'un don a été effectué pour le CCAS de la Ville d'AUCHY LES MINES et sollicite l'approbation de la Commission Administrative du CCAS pour l'encaissement de ce don.

La Commission Administrative du CCAS, après en avoir délibéré, à l'unanimité :  
ACCEPTTE le don attribué au CCAS de la Ville d'AUCHY LES MINES et l'encaissement des :

- 400 Euros (quatre cents Euros) en numéraire de Monsieur RORIVE, forain, place du 1<sup>er</sup> mai à AUCHY LES MINES.

## 6.QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Président rappelle que le jardin solidaire de la Cité 8 va redémarrer prochainement et qu'il serait nécessaire de relancer les bénéficiaires des bons alimentaires du CCAS et des colis alimentaires du Secours Populaire. Madame CRETON répond qu'une invitation leur sera prochainement transmise pour la réunion jardinage du 2 mars 2023 à 14 h 30 en Mairie.

Madame CRETON rappelle à l'assemblée les projets du CCAS prévus cette année :

### ATELIERS ANIMATIONS SENIORS 2023

#### DEFI AUTONOMIE SENIORS

*Tablette numérique* : les 7, 14, et 21 mars de 9 h à 12 h    **COMPLET**

*Séniors au volant* : les 6, 13, 20 et 27 avril de 14 h à 16 h COMPLET  
*Destination marche* : les 15 et 22 mai et les 5 et 12 juin de 10 h 30 à 12 h (10 inscrits, il reste 2 places)

### UROC

*Notre vie quotidienne dématérialisée* (démarches sur internet, mails frauduleux....) le lundi 6 mars (la journée) : 6 inscrits (reste 2 places)  
Le 13 juin : atelier de 8 personnes : en attente

### LA BANQUE POSTALE

*Démonstration tablette ARDOIZ* : 8 places disponibles

### PREVART

*Alimentation « prévention santé »* en préparation du parcours du cœur de novembre : les 2, 10 mars et 21 avril pour la théorie et les 3, 16 et 20 mars pour la pratique : groupe de 8 personnes : 1 inscrit à ce jour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Monsieur le Président,

  
Signé électroniquement par : Jean-Michel  
LE SEAN  
Date de signature : 23/07/2023  
Qualité : Maire de la commune de AUCHY  
LES MINES

EGRAND. -